



ATTENTION: sous embargo jusqu'au 20 octobre 2017, 9h heure locale

L'impact des conditions d'accueil sur la santé mentale des migrants

Des chercheuses des universités de Genève (UNIGE) et Neuchâtel (UNINE) ont effectué une synthèse de dix ans de recherches sur l'impact des conditions d'accueil sur la santé mentale des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Les demandeurs d'asile ont souvent vécu des événements traumatiques dans leur pays d'origine ou durant leur parcours migratoire, pouvant occasionner une vulnérabilité psychique, voire des troubles psychopathologiques. Pourtant, de récentes études montrent que les conditions d'accueil difficiles et les contraintes liées à l'intégration rapide dans les pays d'accueil provoquent un épuisement psychique et agissent comme des facteurs de maintien des troubles. Hypervigilance, anxiété, dépression, douleurs somatiques, autant de symptômes résultant de l'insécurité liée au statut de réfugié et à la difficulté de s'intégrer socialement et professionnellement. Cette synthèse, menée par l'Université de Genève (UNIGE) et l'Université de Neuchâtel (UNINE) et publiée dans le journal *highlights* –le magazine électronique du «*nccr-on the move*»–, démontre l'importance d'une réflexion sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement à long terme de ces populations vulnérables. Un CAS sur cette problématique va débiter à l'UNIGE, en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL).

Historiquement, les pays d'accueil redoutaient les maladies physiques des demandeurs d'asile, telles que le VIH ou la tuberculose. Mais, de manière inattendue, c'est bien de détresse psychologique dont souffrent les populations de réfugiés. Trois chercheuses de l'UNIGE et de l'UNINE ont synthétisé une quinzaine d'études, parues entre 2007 et 2017 et menées dans différents pays européens dont la Suisse, qui démontrent que les symptômes du syndrome de stress post-traumatique (PTSD) et de la dépression, par exemple, sont aggravés, réactivés, voire parfois provoqués par les conditions d'accueil difficiles réservées aux migrants. Pourtant, l'on pourrait s'attendre à ce que ces troubles s'atténuent lorsque ces personnes se trouvent enfin dans un environnement offrant la sécurité et répondant aux besoins matériels minimaux.

L'insécurité d'un statut précaire

La Suisse compte 1,4% de demandeurs d'asile, dont 22% seulement obtiennent finalement le statut de réfugié. «Aujourd'hui, les conditions d'asile se durcissent partout en Europe, alors que la migration, y compris celle des mineurs non accompagnés, ne cesse d'augmenter», souligne Betty Goguikian Ratcliff, chercheuse à la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'UNIGE. «La synthèse que nous avons réalisée montre que loin de résoudre les problèmes de la migration, le durcissement des conditions d'accueil génère au contraire une incompréhension, un épuisement et une importante détresse psychologique chez des populations déjà passablement vulnérables qui s'attendent à être accueillies et à trouver refuge en Europe», ajoute-t-elle. La durée de la procédure d'asile et la crainte du renvoi, cumulées aux expériences pré-migratoires, créent un phénomène d'usure et débordent les capacités de résilience des réfugiés.



Illustration haute définition

«Une demande d’asile peut durer des mois, voire des années, durant lesquelles le réfugié vit dans un état d’incertitude et d’anxiété constantes, pouvant raviver les troubles d’un état psychique fragilisé par des expériences antérieures», explique Laure Kloetzer, professeure à la Faculté des lettres et sciences humaines de l’UNINE. Chacun fait alors face à sa manière : alcoolisme, dépression, difficultés respiratoires ou douleurs somatiques. «Ces maux somatiques sont des douleurs réelles, mais souvent sans raison physique. Ils sont l’expression d’une importante détresse psychologique, liée aux enjeux de la migration, que de meilleures conditions d’accueil pourraient en partie éviter», ajoute Gail Womersley, chercheuse à l’UNINE, qui a interrogé directement des réfugiés dans des camps à Athènes.

Des exigences contradictoires

Il est demandé aux réfugiés de subvenir rapidement à leurs besoins, afin de ne plus dépendre des aides financières du pays hôte. Mais la précarité de leur statut légal, notamment le permis F (admission provisoire renouvelable à l’année, accordé pour des motifs qui rendent le renvoi non exigible) leur bloque, de fait, l’accès au marché du travail. En effet, ce permis, mal connu des employeurs, entraîne une frilosité à l’embauche, alors que ces personnes ont légalement le droit de travailler. Les demandeurs d’asile sont ainsi confrontés à des attentes contradictoires, pris entre l’exigence d’une intégration rapide et les obstacles mis à cette même intégration.

«Il faut raccourcir les délais d’attente et cesser de criminaliser, ou psychiatriser, la migration d’asile. Une politique inclusive permettant de recréer un sentiment d’appartenance à une communauté est le meilleur remède pour créer les conditions de la résilience. Il s’agit d’une approche psychosociale visant à remettre sur pied et à intégrer des personnes ayant perdu leurs repères», analyse Betty Goguikian Ratcliff.

Un CAS pour soigner et évaluer la santé mentale des réfugiés

Afin de mettre en lumière cette problématique, la FPSE et la Faculté de médecine de l’UNIGE, ainsi que les Faculté de médecine et de sciences sociales et politiques de l’UNIL, organisent un nouveau CAS intitulé «Santé mentale, migration et culture: évaluer et soigner», qui débutera en février 2018 (inscription jusqu’au 15 novembre 2017). Cette formation, destinée aux professionnels des soins engagés dans l’accueil, le suivi et la prise en charge des migrants, permettra d’intégrer dans sa pratique clinique de nouvelles compétences dans les champs de la migration, de la culture et leurs rapports avec la santé mentale. Il s’agit de connaître et comprendre les politiques migratoires suisse et européennes afin d’analyser leur impact sur les conditions de vie et la santé des personnes concernées. Ce CAS permet aux participants d’aborder des questions cliniques, juridiques et sociales concernant l’expérience migratoire, la différence culturelle, les traumatismes découlant de violences collectives et leurs séquelles à long terme, ainsi que différentes formes de vulnérabilité psychosociale liées à l’exil. Retrouvez plus d’informations [ici](#).

UNIVERSITÉ DE GENÈVE **Service de communication**

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17
media@unige.ch
www.unige.ch

contact

Betty Goguikian Ratcliff

+41 22 379 93 08

Betty.Goguikian@unige.ch